



Association Nationale des Étudiants
en Médecine de France



INTER SYNDICALE NATIONALE
AUTONOME REPRÉSENTATIVE
DES INTERNES DE MÉDECINE GÉNÉRALE



ISNCCA
Inter Syndicat National des
Chefs de Clinique et Assistants



REGROUPEMENT AUTONOME
DES GÉNÉRALISTES JEUNES
INSTALLÉS & REMPLAÇANTS



Les Jeunes Médecins Généralistes

Convention Nationale pour un meilleur accès aux soins dans les territoires

Bilan

Paris - 15 mars 2017

Contact

Stéphane BOUXOM, Porte Parole de l'ISNAR-IMG, Coordinateur du projet

porteparole@isnar-img.com / 06 73 07 52 85

Franc succès pour la Convention nationale pour un meilleur accès aux soins dans les territoires

Mercredi 15 mars, les structures représentatives des étudiants en médecine, des internes de Médecine Générale, des remplaçants et jeunes installés en Médecine Générale et des chefs de clinique et assistants, (l'ANEMF¹, l'ISNAR-IMG², ReAGJIR³, le SNJMG⁴ et l'ISNCCA⁵) ont organisé ensemble la première convention nationale pour un meilleur accès aux soins dans les territoires.

Retour sur cette journée riche en échanges.

Objectifs remplis

Les organisations représentatives des jeunes et futurs médecins s'étaient fixé deux objectifs : mettre la santé, et particulièrement la question de l'accès aux soins, au cœur des programmes des candidats et créer une dynamique de réflexion rassemblant tous les acteurs intéressés autour de cette question.

Afin d'être accessible au plus grand nombre, l'intégralité des séances plénières est disponible sur la page Facebook @SoinsEtTerritoires.

La santé au cœur de la campagne présidentielle

Nous nous félicitons d'avoir participé, avec d'autres acteurs comme le Conseil National de l'Ordre des Médecins, la FHF⁶ ou la Mutualité Française, à replacer la santé, préoccupation majeure des Français, au centre du débat présidentiel.

Nous avons invité les candidats aux élections présidentielles à venir présenter leurs propositions pour améliorer l'accès aux soins dans les territoires.

Nous avons donc reçu, par ordre alphabétique :

- M. Noam AMBROUROUSI, représentant de M. Jean-Luc MELENCHON, candidat de la France Insoumise
- M. Michel AMIEL, Sénateur des Bouches-du-Rhône et Maire des Pennes-Mirabeau, représentant de M. Emmanuel MACRON pour le parti En Marche !
- M. Jean-Pierre ENJALBERT, Maire de Saint-Prix et Conseiller Général dans le Val d'Oise, représentant de M. Nicolas DUPONT-AIGNAN, pour le parti Debout la France
- M. Mickael EHRMINGER, représentant de Mme Marine LE PEN, candidate du Front National
- M. Jean LEONETTI, Maire d'Antibes et Député des Alpes-Maritimes et représentant de M. François FILLON, candidat du parti Les Républicains

Nous regrettons l'annulation de dernière minute de M. Jacques CHEMINADE, candidat du Parti Solidarité et Progrès.

Malgré nos sollicitations, nous n'avons malheureusement reçu aucune réponse, positive ou négative, de l'équipe de campagne de M. Benoît HAMON, candidat du Parti Socialiste.

Certains ont fait des propositions concrètes, d'autres ont essentiellement partagé leurs constats et expériences personnelles. Aucun des représentants présents n'a évoqué de mesure coercitive pour l'installation des jeunes médecins, gageons que les candidats sont enfin convaincus qu'il vaut mieux privilégier des solutions incitatives qui fonctionnent que des mesures coercitives démagogiques. Nous souhaitons que la capacité de chaque candidat à répondre à la problématique de l'accès aux soins puisse être un critère de choix pour les citoyens.

¹ Association Nationale des Etudiants en Médecine de France

² Intersyndicale Nationale Autonome Représentative des Internes de Médecine Générale

³ Regroupement Autonome des Généraliste Jeunes Installés et Remplaçants

⁴ Syndicat National des Jeunes Médecins Généralistes

⁵ InterSyndicat National des Chefs de Clinique et Assistants

⁶ Fédération Hospitalière de France

Un moment de réflexion dynamique générateur de propositions partagées

Des groupes de travail ont rassemblé des étudiants, des jeunes médecins, d'autres professionnels de santé, des institutions comme le Conseil National de l'Ordre des Médecins ou l'Observatoire National de la Démographie des Professionnels de Santé, des médecins plus expérimentés et divers experts des domaines abordés.

Les propositions émanant de ces groupes de travail ont fait l'objet d'une restitution en plénière.

Les sujets abordés (la régulation pendant les études médicales, la régulation à l'installation, l'attractivité hospitalière, le partage de compétence et la délégation de tâches, ainsi que l'efficacité des parcours de soins) sont des thématiques que les jeunes et futurs médecins souhaitent continuer à développer avec tous les acteurs concernés.

L'ISNAR-IMG, le SNJMG, ReAGJIR, l'ISNCCA et l'ANEMF ont pu ensuite présenter leurs propositions communes en la matière.

Améliorer l'accueil des étudiants en stages et le nombre de terrains de stage pour faire découvrir les territoires

Les étudiants ont l'envie de découvrir ces territoires, inutile de leur imposer, il suffit de leur donner la possibilité de le faire !

- Augmenter le nombre de Maitres de Stage des Universités (MSU) grâce à une campagne massive et nationale de recrutement
- Faciliter les démarches pour devenir MSU et les homogénéiser sur le territoire
- Donner des moyens pour la formation universitaire des praticiens MSU sans empiéter sur leur droit à la formation médicale continue
- Développer les maisons de santé universitaires qui permettent l'accueil des étudiants et le développement de projets de recherche en soins primaires

Faciliter l'installation avec la mise en place d'un guichet unique à l'installation, avec une personne référente accompagnant le médecin dans son projet d'installation

Rendre l'activité libérale plus attractive

- Améliorer la protection sociale des médecins libéraux en diminuant les délais de carence, actuellement à 90 jours
- Permettre un statut conventionnel pour les remplaçants
- Rendre réglementaire la présence des structures jeunes aux négociations conventionnelles pour porter des idées novatrices et correspondant aux aspirations des jeunes médecins
- Favoriser l'exercice mixte : salariat dans une structure de soins et libéral en cabinet, notamment en diminuant les charges sur l'activité libérale pour les médecins s'engageant à travailler aussi en temps partiel pour un service public

Libérer du temps médical aux médecins avec notamment :

- Simplification des démarches administratives dans la continuité de ce qu'il s'est fait par exemple pour le formulaire Affection Longue Durée.
- Diversification des rémunérations pour autoriser une plus grande part de forfait valorisant la mise en place de services aux patients comme des secrétariats en présentiel, l'informatisation du cabinet, la coordination des soins, etc.
- Favoriser le travail en équipe pluridisciplinaire en mettant en place de nouveaux moyens de rémunération pour chacun des membres de l'équipe de soins

Améliorer l'attractivité de l'hôpital

Il ne suffit pas d'annoncer l'ouverture de postes supplémentaires dans les hôpitaux de proximité, encore faut-il que ces postes soient pourvus.

- Amélioration de la visibilité sur les carrières possibles à l'hôpital
- Amélioration de l'attractivité hospitalière dès le début de carrière
- Découverte et facilitation de l'exercice mixte entre hôpital et ambulatoire

Chacune de ces demandes est partagée par l'ensemble des structures organisatrices.

Mais les propositions de chacune des structures pour améliorer l'accès aux soins dans les territoires ne se résument pas seulement à cette liste. Les jeunes et futurs médecins ont à cœur d'œuvrer à l'amélioration d'un système de santé équitable, efficient et humain. Cela passe par un meilleur accès aux soins dans les territoires.

Cette première convention est une des réponses mais nous ne nous arrêterons pas là et continuerons d'élaborer et de porter des solutions innovantes et ambitieuses.

Ils nous ont aidés à rendre cet événement possible

Les organisateurs tiennent à remercier Monsieur MARTINEZ, traiteur, Monsieur DARMON ainsi que l'IFSI Diaconesses pour leur accueil et le Groupe Pasteur Mutualité qui a participé au financement de cet événement.

Pour le comité d'organisation,
Antoine OUDIN, Président de l'ANEMF.
Camille TRICART, Présidente de l'ISNAR-IMG.
Dr. Laurent GILARDIN, Président de l'ISNCCA.
Dr. Sophie AUGROS, Présidente de ReAGJIR.
Dr. Émilie FRELAT, Présidente du SNJMG.

Facebook @SoinsEtTerritoires



**CONVENTION NATIONALE
POUR UN MEILLEUR
ACCÈS AUX SOINS
DANS LES TERRITOIRES**

15 MARS 2017
IFSI Diaconesses de Reuilly
18 rue du Sergent Bauchat